Formation de formateur
« Les droits de l'enfant »

La formation de formateurs se concentrera sur la familiarisation avec l'approche pédagogique, son contenu, et sur l'étude plus approfondie des questions-clés qui reviennent souvent lors des formations. L'accent sera mis sur l'importance de laisser la place aux échanges et d'accompagner les participants dans la réflexion plutôt que de transmettre des connaissances de manière verticale. La session de trois jours comprendra les différentes séquences indiquées ci-dessous et avec une attention particulière donnée à la compréhension de l'approche par les droits.

1. Programme de la formation

Introduction
- Evaluation des connaissances des participants,
- Objectifs de la formation de formateurs,
- Présentation de la formation sur les droits de l'enfant,
- Présentation de la formation de formateurs.

La CIDE

Présentation de la CIDE. Réflexion avec les participants sur ce qu'elle signifie pour le travail des professionnels de la protection de l'enfance au quotidien.
Point d'étude : droits, devoirs, privilèges
Point d'étude : que signifie une approche par les droits ?

Principe 1 : Vie, survie, développement

Présentation du principe et discussion avec les participants. Reprise des exercices de la formation.
Point d'étude : le passage à l'âge adulte
Point d'étude : que signifie une approche par les droits ?

Séquence pratique : Le partage d'expérience

Réflexion sur le partage d'expérience en formation et le rôle du formateur.

cecile.boivin@cnfpt.fr,
Cheffe de Service Accompagnement des Parcours de Vie (APV)
stefany.chihab@cnfpt.fr,
Assistante du service de spécialité Accompagnement des Parcours de Vie
Tél. : 02 41 22 41 43

Principe 2 : Non-discrimination

Présentation du principe et discussion avec les participants. Reprise des exercices de la formation.
Point d'étude : discrimination et perception
Point d'étude : que signifie une approche par les droits ?

Séquence pratique : L'équilibre de la parole dans le groupe

Rôle du formateur dans la facilitation des échanges pour assurer la participation de tous. Techniques de gestion du temps.

Principe 3 : Participation

Présentation du principe et discussion avec les participants. Reprise des exercices de la formation.
Point d'étude : opinion et prise de décision
Point d'étude : que signifie une approche par les droits ?

Séquence pratique : La communication

Exercice de la photo. Réflexion sur la communication entre formateur et stagiaires.

Principe 4 : Intérêt supérieur de l'enfant

Présentation du principe et discussion avec les participants. Reprise des exercices de la formation.
Point d'étude : la théorie et la pratique – comment gérer le décalage entre souhaits et possibilités ?
Point d'étude : que signifie une approche par les droits ?

Séquence pratique : Guider une étude de cas / mise en situation

Le rôle de la formatrice dans l'accompagnement d'une mise en situation dans le cadre de la formation.

Conclusion : L'importance de l'action

Déclinaison des différentes options de conclusion de la formation : intervention de jeunes, mise au point d'un programme d'action, charte d'engagement. Importance de s'assurer que les participants repartent avec des idées concrètes de la mise en oeuvre pratique des principes.

2. Méthodes pédagogiques

- Présentations assorties de discussions collectives et d'échanges d'expérience ;
- Méthodes interactives : mises en situation, exercices en sous-groupes, études de cas ;
- Utilisation de différents supports : vidéo et des extraits de publications issues de recherches associatives.

cecile.boivin@cnfpt.fr,
Cheffe de Service Accompagnement des Parcours de Vie (APV)
stefany.chihab@cnfpt.fr,
Assistante du service de spécialité Accompagnement des Parcours de Vie
Tél. : 02 41 22 41 43